

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

Présents : 14 / 15 : ASTIER François, CAPELLI Aurélie, CASTAN-COLLOMB Valérie, CREPEL Christine, CROUZET André, DIJON Benoit, DONNET Louis, FABRE Benoit, FAYAD Ghassan, LOUCHE Robin, GAFFET Muriel, MANGIN Jean-Baptiste, REUTER Dominique, STEEMERS Pascale

Absents : 1 / 15 : SENOT Laurent

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DIJON Benoit a été nommé secrétaire

- Validation du pv de sa dernière réunion.
- Les autorisations d'urbanisme déposés depuis le 28 août 2020 sont présentées

Points sur les commissions

- Finances :
 - bilan positif des finances de la commune à ce jour malgré la crise sanitaire ayant porté des dépenses imprévues au budget.
 - validation de la commission pour l'achat de bacs à la médiathèque
 - choix de mise en œuvre d'une construction du budget sur un mode de prospective pluriannuelle de la partie investissement.
- Aménagement du village :
 - début des travaux rue des Vignerons le 5 octobre 2020 à laquelle suivra la rue de l'Alambic.
 - réflexions sur les finitions choisies en terme de pavés afin d'harmoniser le centre ancien.
 - devis concernant le marquage au sol des places de stationnement par des clous est en cours.
 - réflexion en cours de finalisation sur la version « voie partagée » impliquant un espace piétons/vélos/véhicules à moteur limité à 20km/h.
 - demande au Conseil Départemental pour aide matérielle par l'octroi de végétaux pour le cœur du village accordée.
- Communication et information :
 - choix de la commission de refonte du site internet, rencontre avec « Place de village » proposant un outil de communication assez complet avec un site ergonomique en lien avec des applications et alertes sur smartphone a permis à la commission de valider ce projet.
 - En lien avec la Loi Engagement et Proximité, choix du devis pour l'envoi plus officiel et plus simple des différentes convocations.

Finances : DM 2 - Délibération 2020-661

Le Conseil vote à l'unanimité la décision modificative n°2 portant un ajustement des crédits relativement à l'engagement des dépenses actuelles.

SMEG autorisation de programme - Travaux sur chemin Saint Sylvestre Tr1- Délibération 2020-662 à 664

Le Conseil municipal, autorise les programmes de travaux sur le chemin Saint Sylvestre tel que : GC Télécom + Eclairage public + Dissimulation réseau électrique.

Acquisition d'une parcelle dans le cadre du droit de délaissement des emplacements réservés ER 9 sur parcelle AI 638- Délibération 2020-665

Le Conseil délibère favorablement sur les conditions d'achat de l'emplacement réservé 9 chemin de Rayalette.

Service ASVP
Phase d'essai du 1er octobre au 31 décembre 2020
- Délibération 2020-666

Le Conseil délibère favorablement sur le projet de partenariat avec la Communauté des Communes du Pont du Gard proposant la mise à disposition des agents de surveillance de voie publique (ASVP) pendant 3 mois (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2020).

Les conditions de travail et de rotations des ASVP sur les 4 villages volontaires (Fournès, Saint Hilaire d'Ozilhan, Saint Bonnet du Gard et Domazan) et la possibilité d'intervenir sur les événements organisés au sein des villages.

Création de la Commission sécurité et salubrité
Délibération 2020-667

Sous la présidence de Louis DONNET, Les membres de la commission sécurité et salubrité sont

ASTIER François
CAPELLI Aurélie
CROUZET André
DONNET Louis, Président
GAFFET Muriel
LOUCHE Robin
REUTER Dominique
STEEMERS Pascale

EAU POTABLE
Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du Service public d'eau potable
(RPQS) 2019
Délibération 2020-668

Le conseil municipal adopte le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable transmis aux services préfectoraux par le Syndicat mixte du Plateau de Signargues.

Ressources humaines: Compte-Epargne Temps (projet délib)

Le Conseil après réflexion décide de saisir le comité technique pour la création du Compte-épargne temps. Le choix se porte sur l'utilisation de jours mis dans le CET sans indemnisation forfaitaire.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT ET DE LA REGION
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'URGENCE A L'ECOLE
Mise à jour septembre 2020
Délibération 2020-669

Suite à l'étude de sols, les travaux d'urgence impérieuse ont subi une augmentation du coût réel afin de permettre une qualité et une pérenité des constructions.

Le Conseil demande une mise à jour des demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR 40%) et de la Région (40%) des dépenses éligibles.

Délaissement Droit de Préemption de la Zone industrielle

Le Conseil après réflexions décide de reporter les décisions de la possibilité de déléguer son droit de préemption de la zone industrielle à la CCPG qui en a la compétence.

Questions diverses :

CCPG : le Conseil, à la demande de la CCPG, porte un avis sur les actions de mutualisation qui intéresserait la commune : assurances, matériels de collectivité (type panneaux de signalisation), produits d'entretien, gabarit et peintures de marquage de rue.

Réfectoire de l'école : Les sanitaires sont quasiment terminés et le réfectoire sera posé le mercredi 30 septembre 2020. Les maires et élus des communes avoisinantes sont invités à cette pause. Le réfectoire sera opérationnel à la rentrée des vacances d'automne.

Fête de fin d'année : Proposition de mapping (diffusion de scènes lumineuses sur les façades) sur la façade de l'église pour le 12 décembre pour un montant de 4 500€ accepté.

Urbanisme : Le conseil avance sur le projet la zone à urbaniser comprenant le projet de la maison partagée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal.

Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.

Liste des délibérations votées consultables en mairie et sur le site internet de la commune :

Sauf précision contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité

- Finances : DM 2 (délib 2020-661)
- Finances : Décision concernant les dossiers de subvention auprès du SMEG (délib 2020-662 à 2020-664)
- ER9 – décision de reprise (délib 2020-665)
- ASVP (délib 2020-666)
- Création du commission sécurité et salubrité (délib 2020-667)
- RPQS eau potable 2019 (délib 2020-668)
- Demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région suite à la réévaluation des travaux d'urgence impérieuse de l'école (Délibération 2020-669)